



SYNDICAT DES MINEURS DU BASSIN HOILLER LORRAIN

08/10/2024

RESOLUTION ADOPTEE PAR LES CONGRESSISTES DU 26^{ième} CONGRES DU SYNDICAT CGT DES MINEURS DU BASSIN HOILLER LORRAIN.

Nous avons assisté il y a quelques jours à la nomination par le président Macron d'un gouvernement minoritaire, alliance de tous les défenseurs des intérêts de la grande bourgeoisie avec la complicité de l'extrême-droite. Alors que les 500 familles les plus riches de France ont multiplié leur fortune, que les patrons, les banquiers, les boursicoteurs accumulent les profits, ce gouvernement à peine nommé crie à la misère et à la banqueroute.

Ce gouvernement en profite pour justifier la poursuite des attaques (sous couvert d'économies) contre le système de santé et les services publics (l'éducation, les transports, les droits sociaux, ...) alors que dans notre bassin aussi, nous sommes confrontés au manque de médecins généralistes et spécialistes, d'hôpitaux modernes, aux dépassements d'honoraires, ...

Nous, retraités mineurs et veuves de mineurs sommes soumis aux mêmes attaques que le reste de la population mais nous avons aussi à perdre tout ou partie de nos droits spécifiques acquis de haute lutte dans les domaines de la santé, du logement, de l'action sociale, etc.

Cela fait maintenant de nombreuses années que les gouvernements souhaitent voir disparaître notre régime spécifique de sécurité sociale et l'instrument qui permet son expression concrète dans les bassins miniers, la CANSSM. nous avons bataillé pour un projet de collaboration de la CAN avec la CNAM (caisse nationale d'assurance maladie) du régime général.

Nous devons continuer cette bataille, meilleure garantie de la survie de nos droits spécifiques, mais aussi revendiquer que la CAN ne devienne pas une coquille vide, incapable de fournir aux ayants-droits un accès aux soins dans leur bassin de vie.

En ce qui concerne l'ANGDM (agence nationale pour la garantie des droits des mineurs), fermement, nous devons exiger que les réorganisations à venir aient pour objectif de maintenir, voire d'améliorer, la possibilité pour les mineurs de bénéficier pleinement de leurs droits acquis et pas de précipiter la fin de l'Angdm.

Nous revendiquons pour la CANSSM comme pour l'ANGDM, un avenir et les moyens d'assurer leurs missions au service de la population minière pour les prochaines années

RETRAITES MAIS ACTIFS, AVEC TOUTE LA POPULATION DE NOTRE BASSIN :

Macron et le MEDEF partagent les mesures d'austérités à prendre, ils estiment qu'ils faudra faire d'avantage contribuer les retraités pour réduire la dette publique par la désindexation des retraites par rapport à l'inflation. L'objectif de Macron est de réduire le niveau des retraites dans le PIB à 11% contre 13,2% actuellement ; pour chaque retraité, c'est une perte du pouvoir d'achat environ de 10% qui risque d'être appliquée par le pouvoir et le patronat si on ne se mobilise pas.

Avec l'ensemble des retraités, tous régimes confondus, nous revendiquons à l'opposé une pension de retraite qui permette à tous de vivre dignement. Sa revalorisation doit tenir compte de l'inflation réelle ainsi que des hausses de salaires gagnées par les travailleurs. La CGT revendique une augmentation immédiate de 10 %. La pension de réversion doit passer de 54 % à 70 %. Le syndicat rejoindra toutes initiatives et actions de défense des régimes complémentaires. Nous mènerons ces combats avec l'UFR et nos camarades des structures interprofessionnelles de la CGT : Unions locales, USR Moselle, UCR.

Le syndicat des mineurs CGT appelle l'ensemble des retraités du bassin, les salariés, la jeunesse, toute la population, à s'organiser et à riposter à toute attaque de ce gouvernement.

Face à la nécessité de revitaliser notre territoire LORRAIN, par sa réindustrialisation, et la création d'emplois, le syndicat des Mineurs du bassin houiller de Lorraine, en lien avec son UD et ses UL, sera vigilant et porteur de revendications sociales comme environnementales.

Pour mener ces combats, le syndicat demande que la FNME se fixe comme priorité que l'information via « Le travailleur du sous-sol » puisse être amené à tous les adhérents CGT.

***TOUJOURS DEBOUT POUR NOS DROITS ! VIVE LE
SYNDICAT CGT DES MINEURS DU BASSIN HOUILLER
LORRAIN !***